



VAUHALLAN



ADHESION ou RENOUELEMENT de COTISATION année civile 2022

Mme, Mlle, M. ....

Adresse .....

Courriel .....

tél.....

Cotisation de base  20 € pour une adhésion et  10 € pour chaque autre membre de la même famille\*

Cotisation établissement scolaire ou association  40 €

Cotisation membre bienfaiteur  à partir de 40 €

Date et signature

(Par chèque à l'ordre du S.I. de Vauhallan)

*\*Afin de nous mettre en conformité avec la loi du 13 juillet 1992, seules les personnes à jour de leur cotisation et assurées en responsabilité civile et dommages corporels pourront participer aux sorties ou aux visites du S.I. (une adhésion par personne et non pas une adhésion par famille)*

Courriel : [si.vauhallan@laposte.net](mailto:si.vauhallan@laposte.net)

Courrier : B.P.37 Vauhallan 91430 - Téléphone 01-69-35-53-04 - <http://sivauhallan.com>